

Procédure d'établissement d'une liaison radioamateur

Généralités

Les dispositions suivantes précisent les conditions générales de l'émission radioamateur. Le titulaire d'une station d'amateur doit veiller tout particulièrement à :

- Respecter le secret des correspondances transmises par la voie radioélectrique en s'abstenant soit de les capter volontairement, soit de divulguer, publier ou utiliser le contenu des correspondances qu'il a captées fortuitement;
- Effectuer toutes ses transmissions en langage clair ou dans un code reconnu par l'Union internationale des télécommunications; le langage clair est celui qui offre un sens compréhensible, chaque mot, expression ou abréviation ayant la signification qui leur est normalement attribuée dans la langue à laquelle ils appartiennent;
- Ne pas procéder, sans autorisation, à des émissions effectuées selon des procédés spéciaux qui ne permettraient pas à l'administration la réception et la compréhension des messages;

Le titulaire d'une station d'amateur doit veiller tout particulièrement à ne pas émettre en permanence une onde porteuse ni occuper en permanence la bande; la diffusion d'une onde porteuse non modulée ou non manipulée n'est autorisée que dans le cadre d'essais ou de réglages de courte durée et à condition qu'il ne soit créé aucune gêne à un trafic déjà en cours.

Mode opératoire radiotélégraphique

Les codes télégraphiques autorisés sont le code morse et les codes internationaux figurant au règlement télégraphique.

Etablissement de la liaison (Appel d'une station)

L'appel est constitué comme suit:

Trois fois au plus, l'indicatif de la station appelée;

Le mot "DE"

Trois fois au plus, l'indicatif de la station appelante;

Le signe + (._._.);

La lettre "K".

Lorsque les conditions d'établissement de la liaison sont difficiles, l'appel peut être émis plus de trois fois sans excéder dix fois.

Si au bout de trois séries d'appel, le contact n'a pas été établi, la série d'appel suivante ne pourra être reprise que cinq (5) minutes plus tard.

Avant de renouveler l'appel, la station appelante doit s'assurer que la station n'est pas en liaison avec une autre station.

Une station d'amateur peut adresser un appel général (CQ) aux stations susceptibles d'être à l'écoute sur l'une des bandes de fréquence attribuées au service. Cet appel doit être constitué comme suit:

Trois fois au plus le groupe CQ;

Le mot "DE"

Trois fois au plus l'indicatif de la station appelante (cette séquence pouvant être répétée trois fois au plus);

Le signal + (._._.)

La lettre "K".

Réponse de la station appelée

La réponse à l'appel est constituée comme suit:

Trois fois au plus l'indicatif de la station appelante;

Le mot "DE"

Deux fois l'indicatif de la station appelée (ou de la station qui répond dans le cas d'un appel général);

Le signal + (._._.)

La lettre "K".

Lorsqu'une station est certaine qu'un appel lui est adressé, mais a des doutes sur l'indicatif d'appel de la station appelante, elle doit répondre QRZ? (par qui suis-je appelé?) suivi du mot "DE", de son indicatif d'appel, du signal + et de la lettre "K".

Procédure d'établissement d'une liaison radioamateur

Fin de la liaison

La fin de la liaison entre deux stations est indiquée par chacune d'elles au moyen du signal "VA" (..._._) précédé de son propre indicatif.

Mode opératoire radiotéléphonique

Règles générales

Les règles fixées par la méthode opératoire radiotélégraphique en particulier celles qui concernent l'établissement de la liaison, s'appliquent à la procédure radiotéléphonique. Cependant, il est recommandé d'éviter l'emploi du code Q en radiotéléphonie et d'y substituer les termes du langage clair.

Etablissement de la liaison (Appel d'une station)

Trois fois au plus l'indicatif de la station appelante;
Le mot "Ici";
Trois fois au plus l'indicatif de la station appelée;
Le mot "Répondez".

L'appel général est constitué comme suit:

Trois fois au plus la locution "Appel à tous";
Le mot "Ici";
Trois fois au plus l'indicatif de la station appelante;
Le mot "Répondez".

Réponse de la station appelée

Trois fois au plus l'indicatif de la station appelante;
Le mot "Ici";
Deux fois l'indicatif de la station qui répond;
Le mot "Répondez".

Lorsqu'une station est certaine qu'un appel lui est destiné, mais a des doutes sur l'indicatif d'appel de la station appelante, elle doit répondre.

Qui m'appelle?
Le mot "Ici";
Son indicatif;
Le mot "Répondez".

Fin de liaison

La fin de la liaison entre deux stations est indiquée pour chacune d'elles au moyen du mot "Terminé" précédé de son indicatif d'appel.

Quel que soit le mode de transmission, lorsque l'énoncé de l'indicatif est donné en téléphonie, la table d'épellation figurant dans le règlement des radiocommunications doit être utilisée.

Mode opératoire en télégraphie arythmique, en fac-similé, en télévision à balayage lent et en télévision

Toute période de transmission de signaux de télégraphie, de fac-similé, de télévision à balayage lent, de télévision doit être précédée et suivie de la transmission de l'indicatif du radioamateur sur la fréquence porteuse de l'émission, en téléphonie ou en télégraphie morse ainsi que sur le document téléimprimé, fac-similé ou sur les mires de télévision.

En fac-similé, télévision à balayage lent et télévision, les seules images dont la transmission est autorisée concernent:

- un appel CQ ou l'indicatif de la station appelée;

Procédure d'établissement d'une liaison radioamateur

- des images représentant l'opérateur titulaire de l'indicatif lui-même ou un opérateur autorisé;
- des vues de pièces, de dispositifs ou de schémas radioélectriques se rapportant à l'expérimentation poursuivie par l'amateur;
- une mire portant l'indicatif de la station;
- la reproduction d'une émission déjà reçue, aux fins de comparaison.

Tous les documents transmis doivent comporter l'indicatif de l'installation. Les commentaires accompagnant les images doivent être faits en langage clair et ne doivent se rapporter qu'à l'expérimentation poursuivie par l'amateur.

Mode opératoire applicable dans les cas où l'émission et la réception se font sur deux fréquences différentes

L'utilisation de deux fréquences différentes, l'une pour l'émission, l'autre pour la réception est autorisée dans les conditions fixées ci-dessous:

- utilisation de la méthode opératoire radiotéléphonique ou radiotélégraphique;
- énonciation de l'indicatif du correspondant ainsi que de sa fréquence utilisée, celle-ci avec une précision suffisante.

=====
Exemple simple (téléphonie):

Appel à tous, appel à tous, appel à tous, ici F8DMK, F8DMK, F8DMK, répondez.

F8DMK, F8DMK ici F5NBC, F5NBC, répondez

**F5NBC ici F8DMK,
Bonjour, merci pour votre appel
Votre report est 59 59
Mon prénom est Francis (F R A N C I S)
Mon QTH est Bordeaux (B O R D E A U X)
Avez vous reçu ? Je vous repasse le micro.
F5NBC ici F8DMK.**

**F8DMK, F5NBC
Bonjour Francis et merci pour le report.
Votre report est 57 57
Mon prénom est Didier (D I D I E R)
Mon QTH est Lyon (L Y O N)
F8DMK, F5NBC**

**F5NBC de F8DMK
Tout bien reçu Didier, je vous remercie pour le contact et vous souhaite une bonne soirée. A bientôt.
F5NBC de F8DMK, terminé.**

**F8DMK, F5NBC
Merci Francis et bonne soirée à vous aussi.
F8DMK, F5NBC, terminé.**